

LE PARCOURS AVENIR - Éléments de cadrage

Cadre de références

- [Arrêté du 1^{er} juillet 2015 relatif au Parcours Avenir \(BOEN n° 28 du 9-7-2015\)](#)
- [Loi n° 2013-595 pour la programmation et la refondation de l'école de la République du 8 juillet 2013](#)
- Circulaire ministérielle de rentrée 2015

Objectifs

Permettre à chaque élève de :

- construire une compétence à s'orienter et élaborer son projet d'orientation scolaire et professionnel ;
- développer son sens de l'engagement et de l'initiative ;
- se familiariser progressivement avec le monde économique et professionnel, le tissu économique local ainsi qu'avec la diversité des métiers et des formations.

Public

Elèves de la 6^{ème} à la Terminale de l'ensemble des collèges, lycées généraux et technologiques et lycées professionnels de l'académie.

Principes

- un ancrage disciplinaire défini en lien avec :
 - ✓ le socle commun de connaissances, de compétences et de culture ;
 - ✓ les programmes au collège et les programmes au lycée.
- une inscription dans les Enseignements Pratiques Interdisciplinaires (EPI) au collège, notamment celui portant sur le monde économique et professionnel ;
- une individualisation du parcours pour chaque élève ;
- l'acquisition d'une culture économique et professionnelle qui dépasse la simple préparation des choix d'orientation ;
- un questionnement des stéréotypes sociaux et sexués, qui enferment garçons et filles dans des choix prédéterminés.

Le Parcours Avenir en établissement

- un programme d'actions cohérent et progressif sur l'ensemble des niveaux, adapté au contexte de l'établissement et aux besoins identifiés par les équipes. Une interface entre les établissements scolaires et les partenaires locaux sera assurée par le directeur de CIO et le Club Ecole Entreprise de chaque bassin d'éducation ;
- une approche disciplinaire ;
- des temps forts : la journée de découverte du monde professionnel, les forums 1^{ère}, la semaine Ecole Entreprise, la semaine de l'industrie, la découverte du monde professionnel, les concours ... ;
- une individualisation : entretiens individuels, orientation active, stages passerelles ou d'immersion, programme régional de réussite en études longues (PRREL)... ;
- un support numérique « FOLIOS » qui assure la continuité du parcours.

Organisation

- élaboré par le chef d'établissement en lien avec le conseil pédagogique et en collaboration avec toute l'équipe éducative : enseignants, conseiller principal d'éducation, conseiller d'orientation psychologue, référent école entreprise... ;
- avec l'appui des corps d'inspection (IA-IPR, IEN et EG) afin de faciliter l'ancrage du Parcours Avenir dans l'enseignement des disciplines ;
- avec l'appui des directeurs de CIO qui impulsent une dynamique de mise en œuvre du Parcours Avenir auprès des établissements de leur territoire ;
- avec l'appui des conseillers d'orientation psychologues.

Un espace est consacré au [Parcours Avenir sur le site académique](#).

(Espace orientation/formations - Rubrique construire son projet d'orientation - Onglet Parcours avenir)

Cet espace a pour objectif de proposer :

- des références ;
- des ressources pédagogiques : ressources SAIO (diaporama de présentation du Parcours Avenir, document présentant l'évolution du PDMF au Parcours Avenir...);
- [un guide des partenariats](#) : des actions à découvrir, des temps forts à privilégier, des ressources à mobiliser, des partenaires à contacter ;
- un espace collaboratif présentant [les contributions des établissements](#).



Ressources pédagogiques de l'ONISEP

Pour faciliter la mise en œuvre du Parcours Avenir, l'Onisep met son expertise en matière d'ingénierie éducative pour l'orientation au service de l'élaboration d'outils et documents d'information adaptés.

[L'application FOLIOS](#), support du Parcours Avenir, a pour objectif de conforter les compétences acquises à l'école ou en dehors de l'école, et notamment les expériences et les engagements des élèves.

Actions de formation des personnels enseignants et d'orientation

- Plan de formation concernant l'ensemble des enseignants de l'académie sur la réforme du collège
La formation sur le Parcours Avenir a été intégrée à ce plan de formation : des modules de formation sont proposés sur la plateforme Magistère.

- Formation des équipes ressources des CIO

Le directeur de CIO veille à la cohérence d'ensemble des formations et les accompagne.

Le conseiller d'orientation psychologue est associé à l'ingénierie pédagogique en apportant au chef d'établissement et à l'équipe éducative son expertise dans l'élaboration des parcours selon les niveaux scolaires. Il contribue à l'appropriation de l'outil FOLIOS.

- Plan académique de formation 2016/2017

La mise en œuvre du Parcours Avenir dans tous les EPLE de l'Académie nécessite de constituer un réseau de Formateurs. Ces acteurs seront formés pour, à leur tour, prendre en charge des modules de formation dans les territoires.